



SYNDICAT DES HOSPITALIERS D'HIRSON

CENTRE HOSPITALIER BRISSET – 40, rue aux loups – 02500 HIRSON
Tél. 03 23 58 82 17 – Fax : 03 23 58 82 19
E-mail : cgt@ch-hirson.fr | Site Internet : www.cgt02.com



Pour les services publics, les salaires, les emplois, la santé et les retraites TOUS ENSEMBLE LE 9 OCTOBRE !



Le Président et son gouvernement sortent affaiblis du premier semestre. Ils n'en demeurent pas moins arc-boutés sur leur projet antisocial au service des riches.

Depuis janvier 2018, le gouvernement a lancé les concertations avec les organisations syndicales sur le volet ressources humaines du projet Action publique 2022.

De plus, en cette rentrée, le projet de réforme des retraites pour tous, public-pivé, entre dans la danse !

1- Salaires au « mérite »

Depuis plus de 8 ans, le point d'indice est gelé et le sera encore en 2019 ! Le mécontentement est massif. Le gouvernement entend généraliser le salaire au mérite : il y aura une majorité de perdants. Une grave atteinte aux fondements d'un service public de l'intérêt général.

2 – Suppression de postes :

L'état veut supprimer 15 000 postes dans les Hôpitaux. Déjà, les agents subissent les conditions de travail dégradées à cause des non remplacements dans les services. Le service public est rendu au minimum dans la santé à cause des effectifs réduits.

3 – Fusion et affaiblissement des instances représentatives du personnel :

Ce chantier est, sur la forme, symptomatique de la façon dont le gouvernement considère le dialogue social : « *Causez toujours, nous on avance, on vous écoute mais on s'en moque* ». Le gouvernement veut

fusionner les CTE et CHSCT et supprimer les principales prérogatives des Commissions Paritaires. Ce projet, tout comme celui du privé, a vocation à individualiser les situations pour affaiblir le niveau de protection collective, casser les outils de prise en compte de la souffrance au travail, couper les représentants du personnel de l'activité syndicale et les tenir à distance de leurs collègues par leur multiples obligations institutionnelles.

4 – Retraite par points :

Et voilà une énième réforme pour « *sauver le système* »... Ce sera au final toujours moins pour les pensions et des retraites livrées aux appétits des fonds de pension. Le montant de la pension ne serait plus calculé sur les 6 derniers salaires bruts mais à partir d'un cumul de points capitalisés tout au long de la carrière. Le montant de pension serait non garanti dans la durée puisque la valeur du point flouterait en fonction des aléas économiques. Un système déficitaire provoquerait immédiatement une baisse brutale des pensions...

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE MODERNE ET AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL, LA CGT REVENDIQUE :

- Une augmentation du point d'indice avec comme base le salaire du premier grade à 1800 €.
- Une augmentation des postes de fonctionnaires à statut pour répondre aux besoins croissants de la population.
- Un départ à la retraite à 60 ans avec une pension calculée sur les 6 derniers mois.
- Des instances représentatives du personnel avec de nouveaux droits.
- L'abandon pur et simple de toutes les réformes du gouvernement Macron concernant la fonction publique, compte tenu de leur caractère régressif et antidémocratique.
- L'arrêt du processus de réforme et la mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux.